



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Compte-rendu du comité directeur du 29 janvier 2019

Présents : Thierry et Monique Defrance, Jean Nourry, Dominique Chastagner, Sylvain et Béatrice Valeyre, Yvon et Jeanne Houée, Jean-Marc Peuvrez, Marie-Jo Plessiet, Lydéric Horber.

Excusés : Josiane Peres, Michaël Koza, Michel Devin, Rémi et Jérôme Berthelot.

Intervention du président

- Disparition du CNDS
- Organisation d'un run-archerie par le club de Montigny lès Corneilles, en loisir, au stade de Montigny

Le règlement appliqué est celui de la FFTA.

Un arbitre « run archerie » sera mis à leur disposition, d'autres arbitres du département seront mis à leur disposition (paiement par l'organisateur et prise en charge par le CD)

Le club aura besoin de bénévoles (au moins 30)

Il peut demander les barnums et les arcs d'initiation du département.

Présentation des comptes.

Béatrice nous présente le compte de résultat et fait quelques remarques :

Suite à la disparition du CNDS il faudra réduire certaines dépenses.

- Aide à la féminisation : cette année seul le CD salle sera offert, cela sera payant par la suite.
- Il faudra aussi revoir les récompenses pour les Trophées départementaux, faire des propositions.

Ce compte de résultat est approuvé à l'unanimité.

Elle nous présente ensuite le budget prévisionnel.

Problème de la banque : nous allons peut-être devoir en changer car elle ne permet pas de faire de virement (cela est payant).

Présence des élus aux récompenses :

Il faut prévenir le club de la présence de l'élus et envoyer un mail de rappel à celui-ci.

Le tableau des présences aux concours extérieur doit être mis en place.

Organisation de concours nationaux et demandes d'aides.

Le club de St Ouen l'Aumône organise une étape de D2, pour cela il doit acheter de la ciblerie. Il lui est conseillé de faire une demande de subvention au Conseil Départemental.

Le département prend en charge les arbitres du département ainsi que les blasons. Une aide financière de 1000€ lui sera allouée.

La compagnie de Pontoise organise le Championnat de France beursault.

Pour cela il faut compter sur 30 arbitres (1200€). Le département prend en charge les arbitres et 50% des cartes.

Le club de Sarcelles, comme tous les ans organise une étape du TNJ.

Les arbitres du département seront pris en charge.

La compagnie de Villiers le Bel organise le championnat régional beursault, le département prend en charge les arbitres.

Préparation de l'AG

_ Lors de cette réunion on établira le calendrier salle 2020

Un récapitulatif des attributions des DD, DDJ et championnats départementaux sera envoyé aux clubs afin d'harmoniser la répartition de ces organisations.

_ Interventions des commissions : souhaitent intervenir

- La formation (1/4h)
- Commission jeunes (présentation du projet de trois stages)
- Parcours
- Sécurité.

_ Représentations à l'AG de la fédération

- Jean représentera le département
- Le vendredi aura lieu la réunion des présidents de département. Thierry ne pouvant pas siéger, Marie-Jo se propose de le remplacer (à confirmer)

Questions diverses

_ Réunions à la Ligue :

Lorsqu'il y a réunion d'une commission à la Ligue, si le responsable ne peut y aller, prière de s'excuser afin de ne pas être porté « absent ».

_ Problème au sujet de la DDJ au Plessis-Bouchard :

Les jeunes ont le choix du blason (tri spot ou blason entier). Cela n'est pas équitable, puisque cette étape est jumelée avec le départemental, tous les jeunes devraient tirer sur tri spot.

_ Intervention de la commission parcours

Stage de la commission parcours : l'annonce a été trop tardive. Le retour par les participants a été très positif.

Une personne ayant eu un problème médical (confirmé par certificat médical) sera remboursée.

Un stage sur l'optimisation du matériel pour les arcs droits et de chasse est prévu (27/28 avril). La participation est fixée à 30€ par personne.

Fin de la réunion 21h30